

SÉMINAIRE DE POÉSIE FRANÇAISE:

LA POÉSIE DES LIEUX EN FRANCE AU 20^e SIECLE

Les lieux s'avèrent un objet de fascination des poètes français du vingtième siècle. Depuis le début du siècle et jusqu'à nos jours, le lecteur de la poésie peut suivre un parcours complexe et varié de lieux réels et métaphoriques décrits et mis en valeur par un grand nombre des poètes majeurs de l'époque. Dans ce cours nous étudierons quelques-uns des exemples les mieux connus de cet art des lieux afin de découvrir quelles poétiques sont constituées par la description et l'exploration des lieux privilégiés des poètes à l'étude. Blaise Cendrars crée une poétique du voyage dans « Prose du transsibérien ». Philippe Jaccottet présente des réflexions sur le paysage, sur le langage et sur le lyrisme. Jules Supervielle nous fait découvrir de grands espaces - la mer, le ciel, les pampas. Lorand Gaspar propose une écriture du désert. René Char nous invite à découvrir « la parole en archipel ».

Chaque étudiant.e présentera un article critique en classe; vous travaillerez en groupes de deux personnes pour préparer et présenter vos exposés. Par ailleurs, chacun.e fera deux courtes explications de poèmes individuels. La première explication aura lieu pendant la première moitié du semestre, et la deuxième explication, après la semaine de lecture. En décembre vous remettrez une dissertation critique de quinze pages. Vous remettrez également un texte de création (dont je vous parlerai pendant notre première classe en septembre).

SYSTEME DE NOTATION

Participation	10%
2 explications de poèmes en classe	20%
1 exposé	25%
1 dissertation critique	35%
1 texte de création	10%

TEXTES OBLIGATOIRES

Blaise Cendrars. *Du monde entier* (Poésie/Gallimard)

Jules Supervielle. *Gravitations* (Poésie/Gallimard)

Philippe Jaccottet. *Paysage avec figures absentes* (Poésie/Gallimard)

Jacques Réda. *Les ruines de Paris* (Poésie/Gallimard)

Lorand Gaspar. *Sol absolu* (Poésie/Gallimard)

René Char. *La parole en archipel* (Poésie/Gallimard)

N.B. : IL EST OBLIGATOIRE D'ASSISTER À TOUTES LES SÉANCES DU COURS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT AUX DISCUSSIONS EN CLASSE.

Ethique académique

Academic dishonesty consists of misrepresentation by deception or by other fraudulent means and can result in serious consequences, e.g. the grade of zero on an assignment, loss of credit with a notation on the transcript (notation reads : « grade of F assigned for academic dishonesty ») and/or suspension or expulsion from the university. It is your responsibility to understand what constitutes academic dishonesty. For information on the various kinds of academic dishonesty please refer to the Academic Integrity Policy, specifically Appendix 3, located at :

<https://www.mcmaster.ca/policy/Students-AcademicStudies/AcademicIntegrity.pdf>

The following illustrates just three forms of academic dishonesty :

- 1. Plagiarism, e.g. the submission of work that is not one's own or for which other credit has been obtained.*
- 2. Improper collaboration in group work.*
- 3. Copying or using unauthorized aids in texts and examinations.*

Directives pour la communication par courriel

*It is the policy of the French Department that all Email communication between students and instructors (including TAs) must originate from their official **McMaster University Email accounts**. This policy protects the confidentiality and sensitivity of information and confirms the identities of both the student and instructor. Messages that do not originate from McMaster Email accounts will be deleted.*